



## CONSEIL MUNICIPAL

### Mercredi 4 mars 2026

Convocation : le 25 février 2026

Le **MERCREDI QUATRE MARS DEUX MILLE VINGT SIX**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

#### **Étaient présents :**

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BRUNEAU Xavier, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

**Était excusé :** CLAVIER Gérard

**Pouvoir :** CLAVIER Gérard à SEILLE François

**Étaient absents :** BODA Roland, RIDET Stéphane

La majorité du conseil municipal est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

### APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2026

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### POINT SUR LES TRAVAUX

- **Installation des bornes de recharge électrique**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les bornes ont été installées sur le parking du restaurant et sur le parking de la place Saint-Martin. Il précise qu'il faudra prévoir le marquage au sol de la place Saint Martin.

ENEDIS interviendra prochainement pour procéder au branchement. Dès lors, les bornes de recharge seront opérationnelles.

- **Travaux à l'église**

Les travaux à l'église avancent bien. L'entreprise CHARPENTE PELTIER a procédé au démontage des bancs. L'entreprise ABT a appliqué le traitement antifongique sur toutes les parties concernées. Il est maintenant de rigueur de laisser le chantier en l'état afin de laisser sécher la potentielle humidité en profondeur puis de procéder à la restauration et au remontage des boiseries puis à la réfection de l'enduit.

Pour ce faire, Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE consistant à la reprise d'enduit de finition mural avec un badigeon et à la création d'une chappe au sol pour la repose des bancs.

Devis RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE      4 685,83 €HT ⇒      5 623,00 €TTC

Considérant que cette entreprise était déjà intervenue pour le chantier de restauration de l'église et que la prestation avait été très bien réalisée, le conseil municipal valide le devis présenté à l'unanimité.

- **Proposition de devis – Travaux divers**

- **Travaux à l'église – eaux pluviales**

Suite aux travaux présentés ci-dessus et afin d'améliorer la gestion des eaux de toiture de l'église, il est présenté un devis pour la mise en place d'un tuyau PVC sur la longueur entre la descente de gouttière et le trottoir comprenant la traversée du trottoir afin de permettre l'évacuation de cette eau dans la bordure caniveau.

Devis LE CLAINCHE                    1 645,00 €HT ⇒            1 974 €TTC

L'assemblée délibérante valide, à l'unanimité, le devis proposé.

- **Travaux du mur rue des Tilleuls**

Monsieur le Maire présente, à titre informatif, le devis de l'entreprise LE CLAINCHE pour la fourniture et la pose de tuiles mécaniques sur les deux pentes du dessus du mur rue des Tilleuls et le dégarnissage de la surface et travaux de jointement de pierres apparentes.

Devis LE CLAINCHE                    9 452,00 €HT ⇒            11 342,40 €TTC

Compte tenu des réflexions en cours sur le pôle santé, il est proposé de mettre ces travaux en attente.

- **Travaux de la boulangerie**

Suite au changement de VMC dans le local de la boulangerie, dont la sortie actuelle se fait dans le grenier, il est présenté un devis afin de permettre la sortie d'air chaud sur le toit grâce à la pose d'une douille.

Devis LE CLAINCHE                    540,00 €HT ⇒            648,00 €TTC

Le conseil municipal valide le devis LE CLAINCHE à l'unanimité.

- **Travaux du local poubelle du restaurant**

Considérant que la réfrigération du local poubelle du restaurant n'a pas été effectué lors de sa construction, il est exposé la proposition de l'entreprise VIAUD pour réaliser cette opération. Cette dernière a établi deux devis pour la fourniture et la pose d'un équipement complet frigorifique ; l'un avec du matériel neuf et le second avec du matériel de seconde main datant de moins d'un an et avec un tarif avantageux.

Devis VIAUD n°1 matériel neuf                    11 084,41 €HT                    ⇒            13 301,29 €TTC

Devis VIAUD n°2 matériel d'occasion                    8 311,35 €HT                    ⇒            9 973,62 €TTC

Après échanges, il est procédé à un vote afin de statuer quant à la réalisation de ces travaux ou non. Il est décidé, par la majorité du conseil municipal, de mettre en suspens ce projet.

- **Proposition d'aménagement du vestiaire de l'espace des 4 vents**

Considérant la possibilité de Madame Sandra DESCHAMPS, psychopraticienne et consultante en gestion de carrière, d'obtenir un changement de statut auprès de l'organisme auquel elle est affiliée, elle a exprimé son intérêt pour la location d'un local accessible aux personnes à mobilité réduite à l'espace des 4 vents comme cela avait été proposé en mai 2025.

Ce projet nécessiterait quelques travaux d'aménagement estimés à 12 296,12 €HT en mai 2025 et détaillés comme suit ;

Devis ETS BRIERRE Installation chauffe-eau et sanitaire + chauffage	3 733,00 €HT	⇒	4 479,60 €TTC
Devis SARL MENUISERIE AURELIEN Pose d'une fenêtre	1 600,12 €HT	⇒	1 920,14 €TTC
Devis LECLAINCHE Cloisonnement, habillage et finition	3 813,00 €HT	⇒	4 194,30 €TTC
Devis ESARI Reprise d'électricité et installation borne WIFI en extérieur	3 150,00 €HT	⇒	3 780,00 €TTC
<b>TOTAL</b>	<b>12 296,12 €HT</b>	<b>⇒</b>	<b>14 374,04 €TTC</b>

Après échanges, l'idée d'aménager le vestiaire en bureau et de le proposer à la location à Madame DESCHAMPS contre un loyer mensuel de 250,00 € charges comprises est validée. Si Madame DESCHAMPS valide en retour la proposition faite par le conseil municipal, les montants des devis devront être actualisés auprès des entreprises.

- **Adhésion compétence conseil énergétique – Territoire d'énergie**

Monsieur le Maire rappelle que les dépenses énergétiques des collectivités représentent une part non négligeable de leur budget de fonctionnement.

À cet égard, soucieux d'aider ces dernières à mieux maîtriser leurs dépenses et leur consommation d'énergie ainsi qu'à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a développé un service mutualisé de suivi énergétique des bâtiments publics.

À travers l'intervention de conseillers spécialisés, ce service consiste globalement à :

- Réaliser des études énergétiques sur le patrimoine bâti des communes,
- Assurer un suivi (analyse des consommations et dépenses d'énergies, identification des dérives de consommation, optimisation des contrats, proposition d'actions de maîtrise de la demande en énergie, hiérarchisation des priorités...),
- Accompagner techniquement et financièrement les projets de rénovation énergétique et développer les énergies renouvelables,
- Sensibiliser les élus, les agents et les utilisateurs de locaux à l'efficacité et à la sobriété énergétique.

Dans ce cadre, le partenariat proposé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir permet aux communes de bénéficier d'une assistance technique durable et de les aider à construire une véritable stratégie énergétique applicable à leur patrimoine. Le coût de cette mission pour l'année 2026 est de 1,20 € par habitant DGF (Dotation Global de Fonctionnement). Ce tarif est susceptible d'être modifié annuellement par le conseil d'administration. Cette adhésion se fait sans engagement et sera reconduite tacitement.

En accord avec ces propositions, le conseil municipal, après avoir délibéré approuve l'adhésion de la commune, à la date du 1er juillet 2026, à la compétence Conseil énergétique développée par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

- **Elections municipales 2026**
  - **Validation du tour de garde à l'urne**

Considérant que les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 de 08h00 à 18h00 à l'espace des 4 vents,

Considérant qu'une seule liste a été constituée, n'entraînant qu'un seul tour,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les tours de garde prévus :

#### **Dimanche 15 mars 2026**

<b>Ordre</b>	<b>Plage horaire</b>	<b>Permanence</b>		
<b>1</b>	08h00 – 10h00	M. DUBIEF	Mme TOURISSEAU	Mme LEGRAND
<b>2</b>	10h00 – 12h00	M. ORSINI	M. RIDET	M. CLAVIER
<b>3</b>	12h00 – 14h00	M. BESNARD	M. BRUNEAU	Mme GOUJET
<b>4</b>	14h00 – 16h00	Mme AGOSTO	Mme MARCHAND	M. FILLON
<b>5</b>	16h00 – 18h00	M. SEILLE	M. BODA	Mme HAMELIN

Aucune objection n'est exprimée à ce sujet.

- **Date de l'élection du Maire**

Il est également rappelé que l'élection du Maire et adjoints se déroulera vendredi 20 mars 2026 à 20h30 à l'espace des 4 vents.

## **FINANCES**

- **Étude des budgets EAU, ASSAINISSEMENT et BEZEGUE**
  - **Analyse du compte financier unique 2025 (CFU) et affectation des résultats**

Monsieur le Maire présente les propositions d'affectation des résultats de l'exercice 2025 sur les BP 2026.

• EAU			
Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'année	18 556.58€	Solde d'exécution	46 946.61€
Résultat antérieur	31 935.27€	Solde des RAR	-
Excédent de fonctionnement	50 491.85€	Excédent d'investissement	46 946.61€

AFFECTATION	
1/ Affectation en investissement (R001)	46 946.61€
2/ Report en fonctionnement (R002)	50 491.85€

Pour le budget de l'eau, il précise que malgré les travaux réalisés sur le château d'eau en 2025, la section d'investissement ressort en excédent.

• ASSAINISSEMENT			
Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'année	- 2 741.80	Solde d'exécution	15 263.47
Résultat antérieur	6 490.68	Solde des RAR	-
Excédent de fonctionnement	3 748.88	Excédent d'investissement	15 263.47

AFFECTATION	
1/ Affectation en investissement (R001)	15 263.47€
2/ Report en fonctionnement (R002)	3 748.88 €

Concernant le budget de l'assainissement, peu de dépenses d'investissement ont été réalisées sur l'exercice 2025. Cela explique l'excédent qui en découle.

• LA BEZEGUE			
Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'année	12 721.03	Solde d'exécution	-59 588.80
Résultat antérieur	162 845.51	Solde des RAR	-
Excédent de fonctionnement	175 566.54	Déficit d'investissement	59 588.80

AFFECTATION	
1/ Affectation en réserves R1068 en investissement	59 588.80€
2/ Report en fonctionnement (R002)	115 977.74 €

Monsieur le Maire précise que comme expliqué les années précédentes, sur le budget de la Bézègue, c'est la section de fonctionnement qui alimente la section d'investissement, ce qui explique le déficit. Il rappelle que les principales dépenses d'investissement de cette année 2025 sont l'acquisition du terrain, le solde du parking du restaurant, et le remboursement du capital lié à l'emprunt pour la construction du restaurant.

○ **Proposition du budget primitif 2026**

**EAU**

Monsieur le Maire annonce les volumes d'eau vendus en 2025 :

COMPTEUR Ouarville : 34 212 m<sup>3</sup>

COMPTEUR Distribution : 31 768 m<sup>3</sup>

Volume vendu en 2025 : 30 156 m<sup>3</sup>

Compte-tenu de ces derniers, il précise que le budget a été réalisé selon un volume prévisionnel vendu de 31 000 m<sup>3</sup>. Il s'agit d'un prévisionnel raisonnable, car avec le lotissement de la Plaine, les consommations d'eau vont probablement être un peu plus élevées.

Monsieur le Maire fait la lecture des prévisions budgétaires pour le budget de l'eau. Il n'y a pas de dépenses particulières en investissement vu qu'il n'y a pas de travaux à venir.

En recettes, la subvention d'exploitation communale n'a pas été inscrite car elle ne sera pas nécessaire, comme en 2025.

Les sections sont équilibrées en dépenses et recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement	124 081.00 €
Section d'investissement	120 844.00 €

**ASSAINISSEMENT**

Monsieur le maire annonce que le budget a été réalisé selon un volume prévisionnel vendu de 15 000 m<sup>3</sup> d'eau assainie. Les plus gros postes de dépenses en fonctionnement sont les entretiens des installations chez les particuliers par la société SVR, ainsi que les révisions des postes principaux. Le matériel devenant vieillissant, il faut également prévoir des dépenses d'investissement un peu plus conséquentes pour palier le remplacement de certaines installations, et prévoir l'installation des nouvelles pompes sur le lotissement.

Pour cette année, il a été prévu une subvention d'exploitation communale de 30 000€ car les dépenses ne sont pas compressibles et il n'y a pas d'autres possibilités d'augmenter les recettes. La vente de 5 pompes neuves a également été prévue au budget en lien avec le lotissement de la Plaine.

Les sections sont équilibrées en dépenses et recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement	132 742.00 €
Section d'investissement	80 093.00 €

**BEZEGUE**

Monsieur le Maire fait la lecture des prévisions budgétaires pour La Bézègue. Les charges les plus importantes pour ce budget sont le remboursement des intérêts et du capital liés à l'emprunt du restaurant. En recettes de fonctionnement, les prévisions ont été revues à la baisse compte-tenu du projet de la baisse de loyer du restaurateur, la diminution des charges, et la fin de la location-vente du matériel de cuisine. En investissement dépenses, aucune grosse dépense n'est prévue.

Les sections sont équilibrées en dépenses et recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement	127 978.00 €
Section d'investissement	84 588.00 €

Les propositions de budgets ne suscitent pas de questions de la part de l'assemblée.

Ces propositions de budgets prévisionnels seront soumises au vote lors de la prochaine séance du conseil municipal après avoir voté le budget principal.

## FESTIVITÉS

- **Festival de théâtre itinérant 2026**

La Communauté de Communes Coeur de Beauce organise la 6<sup>e</sup> édition du Festival de théâtre itinérant en Coeur de Beauce du 19 au 23 août 2026 et fait appel à candidature. Il est accepté de déposer une candidature de la commune de Ouarville en proposant le Moulin comme lieu d'accueil.

- **Représentation théâtrale – Association évènementielle et culturelle de Sainville AECS**

La troupe de théâtre *Les Z'ailés* présentera son spectacle *Lettre pour Élise* le samedi 11 avril à 20h30 à la salle des 4 Vents.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **Organisation d'une réunion publique – Mutami (assurance complémentaire)**

Suite à la convention de partenariat entre la commune de Ouarville et la mutuelle Mutami, une réunion d'information publique sera organisée à la salle des 4 vents mardi 28 avril 2026 à 14h00.

- **Informations SITREVA**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des potentielles évolutions du Syndicat Intercommunal pour le Traitement Et la Valorisation des déchets (SITREVA).

Actuellement, l'usine d'incinération située à Ouarville appartient au SITREVA et est exploitée par SUEZ. Le contrat de DSP (Délégation de Service Public) avec SUEZ arrivera à son terme le 31 décembre 2027. La préparation de la consultation est en cours avec une mission AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)

Dans le cahier des charges figurera deux investissements majeurs :

- La mise aux normes du traitement des fumées pour respecter la réduction des niveaux d'émissions d'oxydes d'azote (Nox). Le coût estimé de cette opération serait de 23 millions d'euros.
- La faisabilité de mise en place d'une troisième ligne de four.

Ces évolutions représentent des points d'attention notables considérant les enjeux pour la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BESNARD souligne que quelques nids de poule sont en formation du côté du château d'eau.

Madame LEGRAND déplore les difficultés rencontrées, par les administrés de la commune, pour obtenir un rendez-vous avec un masseur-kinésithérapeute du pôle santé.

Madame AGOSTO et Madame MARCHAND s'accordent pour souligner le manque d'éclairage devant la salle de l'espace des 4 vents et proposent l'installation d'un luminaire à détection de mouvement ou d'une cellule solaire déportée. Elles font part également de la présence fréquente de deux roues au niveau du stade. Il est évoqué la pose d'un panneau clair interdisant l'accès de l'espace des 4 vents aux engins motorisés ; il semblerait que le panneau de signalisation de circulation interdite ne suffise pas ou ne soit pas correctement interprété.

----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 10 mars 2026.